

La mise en œuvre des principes juridiques du contrat d'assurance

Cible Tous collaborateurs gérant ou commercialisant des contrats d'assurance auprès de la clientèle

des particuliers

Prérequis Première pratique préalable

 Maîtriser les principes juridiques du contrat d'assurance et comprendre leur application dans le cadre de situations-clients concrètes

• Savoir expliquer chaque notion et la mettre en œuvre dans le cadre du Devoir d'Information

et de Conseil

Durée 2 jours

Objectif

Programme L'entrée en relation

• L'étendue du devoir d'information précontractuelle et sa mise en œuvre

- Le devoir d'information : entrée en relation, information sur le recours à la médiation
- Le devoir de conseil : avant la conclusion du contrat et pendant la vie du contrat
- Les documents obligatoires
- La faculté de rétractation

La souscription du contrat d'assurance

- Les qualités juridiques du contrat et leurs implications
- Les qualités de souscripteur, d'assuré, de bénéficiaire
- Les déclarations du souscripteur et les conséquences de la fausse déclaration
- La portée juridique des documents (demande d'adhésion, proposition, conditions particulières, note de couverture...)

La vie d'un contrat d'assurance

- Le paiement des primes d'assurance
- Les modifications en cours de contrat (délais, rédaction de l'avenant...)
- La mise en jeu des garanties : le sinistre

La cessation du contrat d'assurance

- Lois Hamon, Chatel, procédure de droit commun
- Les motifs de résiliation et les délais
- Les cas particuliers de cessation du contrat (vente du bien, décès...)

Modalités pédagogiques

Session présentielle ou distancielle

Pédagogie active articulée autour de travaux préparatoires en ateliers

Travaux de restitution en grand groupe

Elaboration de synthèses

Eudes et travaux sur situations-clients concrètes

Evaluations Quiz préalable de positionnement

Tests intermédiaires et études de cas

Quiz de validation des connaissances acquises

Tarif 1 465 € HT par jour par groupe de 10 personnes

Accessibilité Accueil et modalités pédagogiques adaptés aux participants en situation de handicap